

AR PREFECTURE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

016-211602362-20161209-D_2016_13_8
DE LA COMMUNE DE MOUTHIER-SUR-BOËME

Reçu le 16/12/2016

8, place du champ de foire
16440-MOUTHIER-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :
D_2016_13_8

L' an deux mille seize , le vendredi 09 décembre à 20 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du Conseil : 02 Décembre 2016

Présents : 19

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur CARTERET Michel, Madame COOLEN Anne-Marie, Madame HITIER Marie-Christine, Madame LHOMME Michèle, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur PONTINI Daniel

Votants : 22

**Objet : Acquisition de parcelles
aux tourbières**

Pouvoirs :

Madame LOUVIÉ Catherine a donné pouvoir à Madame RELET Graziella
Madame COUSSY Stéphanie a donné pouvoir à Madame SOULET Sandrine
Monsieur NEBOUT Joël a donné pouvoir à Madame GROLLEAU Rachel

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur BERCHENY Dorian, Madame COUSSY Stéphanie, Monsieur NEBOUT Joël

Secrétaire de Séance : Monsieur Frédéric NOËL

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Monsieur le Maire rappelle que suite aux enjeux liés sur le secteur de la zone humide des Tourbières, et dans le cadre du projet régional Trame Verte et Bleue, des parcelles pourraient être intéressantes pour une mise en valeur du site. Les parcelles cadastrées ZB0023 et ZB0024, situées à l'entrée des Tourbières, côté La Rochandry, ont été proposées à la vente. Une rencontre avec les propriétaires a eu lieu pour présenter le projet de la commune et trouver un accord financier au prix de 1€/m² soit un montant de 1 100 €.

Considérant qu'il n'existe pas de contrat fermier sur lesdites parcelles.

Considérant que l'avis du service des domaines n'est pas nécessaire pour une acquisition inférieure à 75 000 €.

Entendu cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE l'achat par la commune à la famille BOUSSEAU, des parcelles cadastrées ZB0023 et ZB0024, situées aux Tourbières, d'une surface de 1 100 m² au prix forfaitaire de 1 100 € ;
- DECIDE le classement de la parcelle dans le domaine privé de la commune ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à régler le montant de l'acquisition et de signer tous les actes y afférents, sachant que les éventuels frais de bornage et d'actes seront à la charge de la commune.

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 09/12/2016, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le 16 DEC. 2016

